

Linky, bientôt à ROCHECORBON

- A partir de **janvier 2016**, le compteur électrique Linky sera installé chez vous, par l'entreprise **PARERA**.
- Le déroulement de la pose du compteur Linky
 - 30 à 45 jours avant la pose du compteur Linky, le client reçoit un courrier d'information d'ERDF.
- L' entreprise « partenaire Linky » PARERA est mandatée pour la pose du compteur.
- L'entreprise partenaire informe le client de la date de pose prévue.
- La présence du client n'est pas indispensable, si compteur à l'extérieur

Il serait souhaitable que le technicien ait accès au disjoncteur.

- Le jour prévu pour la pose, l'entreprise mandatée remplace le compteur actuel par un compteur Linky, en 30 mn environ. Durant ce laps de temps, l'électricité est coupée.
- La mise en service de Linky est réalisée par le technicien ayant effectué la pose.
- Le technicien remet la notice au client ou la dépose dans la boite aux lettres en cas d'absence.













Pour valider ou modifier la date de pose, et avoir accès aux services associés au compteur Linky

Le client doit créer un compte personnel sur <u>www.erdf.fr/Linky</u>

Aucune démarchage, et aucune offre de service ne sera proposée lors de cette installation par ERDF. La pose est totalement à la charge d'ERDF.

Pour toute question sur le compteur : www.erdf.fr/Linky
N° vert : 0 8000 54 659







Informations









35 M de compteurs Linky déployés entre 2015 et 2021

5 Mds € d'investissement





d'ERDF



distribution

en route!

d'électricité est























Le compteur Linky, c'est quoi?







Le compteur Linky, pourquoi?

Un compteur pour enregistrer les consommations d'électricité

Un compteur capable de transmettre des informations de comptage en continu

Un compteur qui offre de nouveaux services aux clients

Il va remplacer l'ensemble des compteurs d'électricité sur le territoire français entre 2015 et 2021



Sa taille est identique à celui de votre compteur actuel

















Un monde en mutation technologique

Le monde d'aujourd'hui change de plus en plus vite :

- les objets deviennent communicants,
- l'éolien et le photovoltaïque se développent,
- les consommateurs sont de plus en plus exigeants,
- le nombre de voitures électriques augmente...





Le compteur Linky s'inscrit dans cette dynamique, permettant une évolution des offres et une meilleure qualité de service.







Des possibilités étendues

Le compteur Linky donne aux clients la possibilité d'être acteur de leur consommation.

Visualisation des consommations d'électricité

- des mesures quotidiennes
- un suivi de sa consommation détaillée
- pour une consommation mieux comprise et mieux maîtrisée

Connection aux appareils électriques

Linky rend possible:

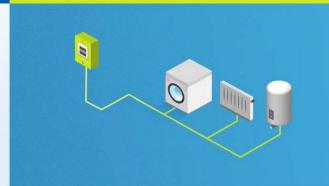
- le pilotage de certains appareils électriques de la maison
- le choix des périodes de consommation (heures pleines/heures creuses)

Modernisation du réseau de distribution d'électricité

Grâce au compteur Linky, ERDF peut :

- détecter plus rapidement les pannes sur le réseau
- mieux gérer les flux d'électricité
- mieux intégrer les énergies nouvelles et les véhicules électriques











Compteur actuel à l'intérieur du logement

- 30 à 45 jours avant la pose du compteur Linky, le client reçoit un courrier d'information d'ERDF.
- Une entreprise « partenaire Linky » est mandatée pour la pose du compteur.
- L'entreprise mandatée prend rendez-vous pour la pose. Si ce rendez- vous ne convient pas au client, celui-ci peut le modifier directement lors de l'appel ou en se connectant sur www.erdf.fr
- Le jour prévu pour la pose, l'entreprise mandatée remplace le compteur actuel par un compteur Linky, en 30 mn environ. Durant ce laps de temps, l'électricité est coupée.
- La mise en service du compteur Linky est réalisée par le technicien avant effectué la pose ; il remet la notice du compteur au client.













Pour valider ou modifier la date de pose, et avoir accès aux services associés au compteur Linky

Le client doit créer un compte personnel sur www.erdf.fr/Linky





Compteur actuel à l'extérieur du logement

- 30 à 45 jours avant la pose du compteur Linky, le client reçoit un courrier d'information d'ERDF.
- Une entreprise « partenaire Linky » est mandatée pour la pose du compteur.
- L'entreprise partenaire informe le client de la date de pose prévue.
- La présence du client n'est pas indispensable. mais il serait souhaitable que le technicien puisse avoir accès au disjoncteur.
- Le jour prévu pour la pose, l'entreprise mandatée remplace le compteur actuel par un compteur Linky, en 30 mn environ. Durant ce laps de temps, l'électricité est coupée.
- La mise en service du compteur Linky est réalisée par le technicien ayant effectué la pose.
- Le technicien remet la notice au client, s'il est présent, ou la dépose dans la boite aux lettres en cas d'absence.













Pour valider ou modifier la date de pose, et avoir accès aux services associés au compteur Linky

Le client doit créer un compte personnel sur www.erdf.fr/Linky







Coût d'un compteur Linky pour le client : 0€

Ni le compteur Linky, ni sa pose ne seront facturés au client.

Coût du compteur Linky pour les communes : 0€

- Aucun frais ne sera à la charge des communes.
- Aucuns travaux de voirie, ni sollicitation des services techniques municipaux ne sera nécessaire.

Coût du déploiement pour ERDF : environ 5 milliards d'euros

Ce budget englobe:

- l'achat du matériel (compteurs et concentrateurs),
- la pose,
- le développement du système d'information
- le pilotage du projet.

Linky fait partie des investissements de modernisation d'ERDF au même titre que l'enfouissement de lignes.

L'investissement sera compensé par les économies réalisées sur :

- les interventions techniques,
- les consommations non comptabilisées,
- le pilotage du réseau.







Pour toute question sur le compteur Linky

www.erdf.fr/Linky

N° vert: 0 8000 54 659





Outils d'informations à votre disposition





www.erdf.fr



ERDF à mes côtés



N° vert Linky: 0 8000 54 659



Service Clients: 09 63 32 18 73



Centre d'Appel Dépannage: 09 72 67 50 37